

Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa) des Coteaux de Crolles
Espace Andréa Vincent
Chemin de la Falaise
38920 CROLLES
afa.crolles@gmail.com

**Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire
des propriétaires de l'Association Foncière Agricole des
Coteaux de Crolles**

Jeudi 6 décembre 2018 - 19 h

Étaient présents :

BONNAIME Albert ; BAFFERT Michele ; VIBOUD Danielle ; GELIN Daniel ; GUYON Michel ; Mr CHAMRAN ; Mr VARRET ; VOLLAND Pierre ; Mr SPERANDIO ; AMODRU Gérard . BOREL Nicole ; TADJINE Mireille ; SCHMIDT Michèle ; JACQUEMOND Marie-Noelle ; JACQUEMOND Martial ; MONS (AROMATARIO) Eliane ; DREVET François ; DREVET Clément ; DIDIER Roselyne ; CAIX Rolande ; SALOMON Alain ; BARD Pierre-Guenael ; BRUNET Carole (Chambre d'Agriculture) ; WEISBROD Hervé (Chambre d'Agriculture) ; CHALVIN Amandine (Mairie de Crolles) ; Nelly Gros (Mairie de Crolles) ; LORIMIER Philippe (Maire de Crolles).

Excusés :

SESTIER Bernard ; FILLION Laurent (PNR Chartreuse) ; FAILLIE Céline (Chambre d'Agriculture) ; CHASSAGNE Claudine (CCLGrésivaudan) ; COGNE Daniel

Nombre de voix représentées par les propriétaires présents : 120 voix

Nombre de voix provenant des pouvoirs : 23

Total des voix représentées : 143

Totalité des voix de l'ensemble des propriétaires : 529

Quorum (moitié du total des voix) : 265

Le quorum n'étant pas atteint (143 voix sur 265), l'assemblée générale ordinaire fait place à l'assemblée générale extraordinaire comme le prévoyait la convocation (article 9 des statuts de l'AFA).

A l'ordre du jour :

- Pot d'accueil et distribution des bulletins de vote
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activité 2017-2018 et vote
- Rapport financier 2017-2018 et vote des budgets prévisionnels
- Présentation du projet de reconquête agricole 2019 et vote
- Élection des membres du comité syndical
- →◆♣◆◆✕□■◆ ⚡✕❖♣□◆♣◆

Rapport moral de la Présidente

Monsieur le Maire de Crolles introduit la séance en remerciant les propriétaires et partenaires présents. Il dresse un rapide bilan de la première année de fonctionnement de l'AFA, avec ses avancées sur le plan administratif et les freins rencontrés (recherches de financements, formalités administratives...).

Mr LORIMIER précise que la Commune de Crolles a attribué une subvention à l'AFA en 2018 et continuera à appuyer son fonctionnement et ses premiers travaux en 2019.

Mr LORIMIER remercie la Chambre d'Agriculture pour son accompagnement tout au long de l'année 2018 qui a permis de lancer une réflexion sur la mise en place de plans de gestion et de mettre en place un projet de reconquête agricole prévu pour l'année 2019.

Mme Nelly Gros, Présidente de l'AFA, prend la parole pour rappeler les objectifs de l'AFA : redynamiser l'activité agricole sur les coteaux et valoriser les parcelles reconquises, préserver la biodiversité en maintenant les pelouses sèches d'origine agricole ; maintenir la qualité et la mosaïque paysagère et l'ouverture des espaces et lutter contre les risques d'incendie. Elle dresse un rapide bilan de la mise en place et du fonctionnement du syndicat de l'AFA et des actions qui ont été conduites et des décisions prises par ses membres tout au long de cette année.

Rapport d'activité 2018-2019 :

Mme Carole BRUNET, conseillère foncier et aménagement à la Chambre d'Agriculture, a animé l'AFA et accompagné son fonctionnement depuis octobre 2017, date de la constitution du premier syndicat de l'AFA. Elle dresse un rapport des activités menées par l'AFA et des formalités administratives réalisées (*voir diaporama présenté*).

Les propriétaires présents sont ensuite amenés à déposer un bulletin (indiquant le nombre de voix dont ils bénéficient) dans l'urne prévue à cet effet.

136 voix ont été déposées en faveur du rapport d'activité et 7 voix font part d'une abstention.

Le rapport d'activité présenté est donc voté à la majorité.

Rapport financier 2018-2019 :

Mme Nathalie FALCOU, comptable publique de l'AFA, a été nommée par arrêté préfectoral en juillet 2018. Elle présente son rôle et ses responsabilités en tant que comptable de l'AFA.

L'AFA pouvant bénéficier de fonds publics, sa gestion financière relève de la comptabilité publique.

Elle présente les budgets prévisionnels 2018 et 2019 élaborés par le syndicat (*voir diaporama présenté*).

Les propriétaires présents sont ensuite amenés à déposer un bulletin (indiquant le nombre de voix dont ils bénéficient) dans l'urne prévue à cet effet.

139 voix ont été déposées en faveur du rapport d'activité et 4 voix sont en défaveur.

Le rapport financier présenté est donc voté à la majorité.

Projet de reconquête agricole 2019 :

Mme Carole BRUNET présente le projet de réouverture de plusieurs parcelles actuellement en l'état de friches situées sur les lieux-dits Craponoz et Montfort (*voir diaporama présenté*). La reconquête agricole de 2 hectares permettrait l'implantation de prairies naturelles et de vignes au profit des exploitants GAEC Ferme des Echelles et de Thomas FINOT. Pour mener à bien ce projet des devis ont été réalisés auprès de 2 entreprises de travaux forestiers et différentes pistes de financements ont été explorées (commune de Crolles, mesure 16.72 FEADER, PNR Chartreuse, autofinancement des exploitants). Une demande d'autorisation de défrichement sera déposée auprès de la DDT quand le montage du projet sera achevé. Il est précisé que les travaux de réouverture et la mise à disposition des terrains aux agriculteurs s'est réalisé avec le consentement des propriétaires (vente des parcelles aux exploitants ou mise en place d'un bail à ferme).

Un propriétaire s'enquiert de savoir à qui incombe la responsabilité (propriétaire ou AFA) en cas d'accident de chute de pierres sur un exploitant ou un promeneur usager des coteaux. Cette question sera creusée ultérieurement par la Mairie de Crolles.

Les propriétaires présents sont ensuite amenés à déposer un bulletin (indiquant le nombre de voix dont ils bénéficient) dans l'urne prévue à cet effet.

139 voix ont été déposées en faveur du rapport d'activité et 4 voix font part d'une abstention.

Le projet de reconquête agricole présenté est donc voté à la majorité.

Constitution et élection du comité syndical de l'AFA :

Sont démissionnaires :

Mr GRATIEN Philippe (titulaire, poste de vice-président)

Mme LUNARDI Martine (suppléante)

Mr PHIPPAZ TURBAN Denis (titulaire)

Sont candidats à une fonction de titulaire :

Mme VIBOUD Danièle

Mme TADJINE Mireille

Les propriétaires présents sont ensuite amenés à déposer un bulletin (indiquant le nombre de voix dont ils bénéficient) dans l'urne prévue à cet effet.

143 voix ont été déposées en faveur de la liste présentée.

La liste présentée est donc élue à l'unanimité.

Le comité syndical élira le bureau syndical lors de sa prochaine réunion.

Les différents points figurant à l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée Générale prend fin à 21h30 et Mme GROS invite les participants au buffet de l'amitié.